



JUSTICE POUR DONG TAM

8 octobre 2020

Nguyen Xuan Phuc
Premier Ministre
République Socialiste du Vietnam
16 Le Hong Phong
Ba Dinh
Hà Nội VIETNAM

Objet: Procès de Dong Tam

Monsieur le Premier Ministre,

Nous vous écrivons pour exprimer nos graves préoccupations concernant le procès des citoyens de Dong Tam, qui s'est déroulé au Vietnam du 7 au 14 septembre.

Avant le début du procès le 3 septembre, 13 avocats de la défense ont demandé par écrit au juge de reporter le procès et de rouvrir l'enquête. Leur lettre de sept pages indique des éléments peu clairs et contradictoires dans le dossier d'enquête.

Tout au long du procès, les droits de la défense, y compris les droits et privilèges des avocats de la défense, n'ont pas été respectés, comme le prévoit pourtant l'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel le Vietnam a adhéré en 1982. Voici un quelques exemples:

- Les avocats de la défense n'avaient pas accès à leurs clients jusqu'à la de l'enquête, et par la suite uniquement en présence des gardiens de prison, violant le principe de la confidentialité avocat-client.
- Les avocats de la défense n'ont pu consulter les dossiers que quelques jours avant le procès, et seulement après l'intervention du Barreau de Hanoï pour demander cet accès.
- Les avocats de la défense ont été empêchés de discuter avec leurs clients pendant les procédures judiciaires, sauf pendant le deuxième jour du procès
- Les familles des accusés n'ont pas pu assister au procès
- La diffusion en début de procès d'un film "documentaire" produit par le ministère de la Sécurité publique, tendant à démontrer la culpabilité des accusés
- 19 des 29 accusés ont déclaré avoir été torturés pour obtenir des aveux forcés
- L'intimidation et le harcèlement perpétrés par des membres de la sécurité publique contre certains avocats de la défense à l'intérieur et à l'extérieur du tribunal de Hanoï

- Le refus du tribunal d'appeler certains témoins à la barre demandée par les avocats de la défense
- Aucune reconstitution des événements n'a été faite pour lever les incertitudes et faire la lumière sur les circonstances du décès de M. Le Dinh Kinh et des 3 policiers.
- Les reporters de la presse indépendante vietnamienne et les journalistes étrangers ont été tenus à l'écart des débats, violant le principe fondamental de la publicité des débats.

Le droit d'accès à un avocat et les garanties en matière de justice pénale sont également inscrits dans les Principes de base¹ des Nations Unies sur le rôle de l'avocat (Principes de base).

Les prévenus qui ont été condamnés aux peines les plus sévères (peine de mort, réclusion à perpétuité, longues années de prison) ont décidé de faire appel. Au vu de toutes ces irrégularités, nous vous demandons de respecter pleinement les droits de la défense avant, pendant et après la procédure d'appel, dans le plein respect de l'article 14 du Pacte et des Principes fondamentaux.

Condamner des personnes à la peine de mort dans ces conditions n'est pas acceptable, d'autant plus que depuis le dernier examen périodique universel, de nombreux pays ont appelé le Vietnam à abolir la peine de mort.

Le développement durable d'un pays ne peut avoir lieu sans une justice indépendante et impartiale.

Signés,

Représentants politiques:

Mme Anna Cavazzini, Députée Européenne, Allemagne

M. Michael Gahler, Député Européen, Allemagne

Mme Jutta Paulus, Députée Européenne, Allemagne

M. Ingo Röthlingshöfer, Maire de Neustadt, Allemagne

Hon. Chris Hayes, Député fédéral, Vice-président de la Sous-commission des droits de l'homme, Australie

Hon. Julian Hill, Député fédéral, Vice-président de la Commission sur les Comptes Publics et de l'Audit, Australie

Hon. Luke Donnellan, ministre de la Protection de l'Enfance, des Personnes Âgées, des Personnes Handicapées, Australie

Dr Tien Dung Kieu, MLC, Membre du Conseil Législatif de l'état de Victoria, Australie

¹ Les Principes de base des Nations Unies sur le rôle des avocats fournissent une description concise des normes internationales relatives aux aspects clés du droit à un avocat indépendant. Les Principes fondamentaux ont été adoptés à l'unanimité par le huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants à La Havane, Cuba, le 7 septembre 1990. Par la suite, l'Assemblée générale des Nations Unies a «accueilli» les Principes de base dans leurs résolution sur l'administration de la justice, qui a été adoptée sans vote le 18 décembre 1990 à la fois à la session de la Troisième Commission et à la session plénière de l'Assemblée générale.

Mme Maria Arena, Députée Européenne, Belgique

Mme Saskia Bricmont, Députée Européenne, Belgique

Mme Frédérique Ries, Députée Européenne, Belgique

Hon. Judy A. Sgro, Députée fédérale, Présidente de la Commission du Commerce Internationale, Ancienne Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Canada

M. Brando Benifei, Député Européen, Italie

Mme Alviina Alametsä, Deputée Européenne, Pays-Bas

M. Sébastien Desfayes, Député Genevois, Suisse

M. Vincent Maître, Avocat, Conseiller National au niveau fédéral Suisse à Berne, Suisse

Mme Delphine Bachmann, Députée Genevoise, Présidente du parti Démocrate-Chrétien, Suisse

Mme Patricia Bidaux-Rodriguez, Députée Genevoise, Suisse

Mme Natacha Buffet-Desfayes, Députée Genevoise, Suisse

M. Jean-Luc von Arx, Conseiller Administratif de Genève, Suisse

Mme Alia Chaker Mangeat, Avocate, Conseillère Administrative Genève, Suisse

Mme Claude Bocquet-Thonney, Députée Genevoise, Suisse

M. Jean-Marc Guinchard, Député Genevois, Suisse

Mme Christina Meissner, Députée Genevoise, Suisse

M. Souheil Sayegh, Député Genevois, Suisse

M. Alexandre de Senarclens, Député Genevois, Suisse

M. Philippe Schwarm, Conseiller administratif et Maire de Pregny-Chambésy, Suisse

Organisations Internationales:

Mme Cécile Auriol, Membre du Comité de Direction, ACAT Belgique

M. Christoph Schürhaus, ACAT Allemagne

Mme Nathalie Seff, Déléguée Générale, ACAT France

M. Dominique Joris, ACAT Suisse

M. Matthew Bugher, Responsable des Programmes ASIE, ARTICLE 19

M. Nguyen Le Hung, Bau Bi Tuong Than Association

M. Nguyen Van Hai, Club des Journalistes Libres

M. Jean-Marc Comte, Vice-Président, Comité Suisse-Vietnam (Cosunam), Suisse
Mme Doreen Chen, Présidente, Destination Justice
M. Nguyen Van Dai, Président, Fraternité pour la Démocratie
Dr Uta Kölle, German Doctors, Bieberach, Allemagne
Mme Sophie de Graaf, Directrice, Lawyers for Lawyers, Pays-Bas
Mme Catherine Morris, Directrice Exécutive, Lawyers' Rights Watch Canada, Canada
Mme Sara Brandt, Conseillère politique, Globalt Fokus, Danemark
M. Peter Dahlin, Directeur, Safeguard Defenders, Espagne
M. Christophe Deloire, Secrétaire Général, Reporters sans frontières, France
M. Do Hoang Diem, Président, Viet Tan
M. Benjamin Ismaïl, Watchdogs Unleashed, France

Personnalités de la Société Civile:

Mgr Otto Georgens, Évêque du diocèse Speyer, Allemagne
Rev. Peter Bernd, Chef Paroissial, Baselland, Allemagne
Dekan Alban Meißner, Ludwigshafen, Allemagne
Dr. Markus Leniger, Katholische Akademie Schwerte, Allemagne
Prof. Dr. Mathias Seifert, Hochschule Fresenius, Idstein, Allemagne
Dekan Johannes Pioth, Pirmasens, Allemagne
M. Markus Herr, porte-parole du diocèse Speyer, Allemagne
Dr. Thomas Fandel, diocèse Speyer, Allemagne
Dr. Thomas Kiefer, diocèse Speyer, Allemagne
Dr. Stefan Breiter, conseiller paroissial, paroisse Pierre et Paul Witten/Wetter/Sprockhövel
Dr. Christoph Götz, Neustadt, Allemagne
Prof.Dr. Joachim Schmiedl, Valendar, Allemagne
Prof. Dr. Stefan Grüne, Médecin principal, Neustadt, Allemagne
Dr. Méd. Helene Kamb, Allemagne
Prof. Dr. Gerd Morgenschweis, Essen, Allemagne
Rev. Jürgen Streuer, Münster, Allemagne

Dr. Ingo Grabowsky, Allemagne
M. Hans Kamb, avocat, Allemagne
Dr. Anselm Hohmann, Allemagne
Dr. Christoph Kohl, Allemagne
Dr. Anke Schauer, Allemagne
Dr. Wolfgang Ortner, Allemagne
Dr. Christian Kämmerer, Allemagne
Dr. Alexander Hammer, Allemagne
Dr. Walter Zwick, Speyer, Allemagne
Dr. Wilhelm Dreyer, Speyer, Allemagne
Dr. Joachim Sommer, Ludwigshafen, Allemagne
Dr. Damian Bieger, Allemagne
Dr. Joachim Gehrman, Dortmund, Allemagne
Dr. Dankwart Kölle, Biebrach, Allemagne
M. Helmut Hofrichter, Avocat, Neustadt, Allemagne
Mme Katharina Hofrichter, Psychologue, Neustadt, Allemagne
M. Hartwig Witthöft, ancien directeur d'école, Neustadt, Allemagne
M. François Longchamp, ancien Conseiller d'Etat genevois, Suisse
M. Ali Benouari, ancien Ministre algérien du Trésor, Suisse
M. Michel Rossetti, Ancien Maire de Genève, Suisse
M. Marcel Monney, Ancien Maire du Grand-Saconnex, Suisse
Mme Elizabeth Boehler-Goodship, Ancien Maire du Grand-Saconnex, Suisse
M. Bernard Favre, Membre du Cosunam, Suisse
Mme Pascale Berry-Wavre, Membre du Cosunam, Suisse
M. Michel Goency, Haut fonctionnaire, Suisse
M. Philippe Souaille, Journaliste et réalisateur de film, Suisse
M. Bertrand Staempli, Ancien porte-parole de Genève Aéroport, Suisse
M. Pierre Martin-Achard, avocat, Suisse